

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

Loyauté des dirigeants : retour sur les opportunités d'affaires → PAGE 4

Bruno DONDERO

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

Paiement partiel par la mère d'une dette de sa filiale :
obligation de régler l'entier passif ? → PAGE 32

Alain COURET

DOCTRINE

Faciliter la constitution des sociétés : entrée en vigueur du guichet
unique électronique et du RNE → PAGE 52

Thibault de RAVEL d'ESCLAPON

Le remplaçant du représentant des salariés au conseil
d'administration ou de surveillance → PAGE 58

François GILBERT

Direction scientifique

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Alain COURET,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,
avocat au barreau de Paris

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,
expert financier

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPELTIER,
docteur en droit

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Catherine MAISON BLANCHE,
senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,
avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,
professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,
directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,
avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction

Droit commun

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Hugo BARBIER,
professeur à Aix-Marseille université

Edmond SCHLUMBERGER,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Sociétés par actions

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,
professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Sociétés de personnes et autres groupements

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Philippe DUPICHOT,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,
professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas

Audit et contrôle des comptes

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Fusions acquisitions

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté

Eva MOUIAL-BASSILANA,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la façon suivante : BJS nov. 2021, n° BJS200o7.
Le numéro de type BJS200o7 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication Bruno VERGÉ

Directrice générale déléguée Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)

Rédactrice Perrine SCHOLER (perrine.scholer@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en France et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 287 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuilletable numérique France 2023 : 484,98 € TTC -

Abonnement étranger 2023 : 522,50 €

Abonnement feuilletable numérique France : 286,14 € TTC - Abonnement étranger : 280,25 €

Prix au numéro France : 59,09 € TTC - Prix au numéro étranger : 57,20 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS201m5 • **Loyauté des dirigeants : retour sur les opportunités d'affaires** 4
Bruno DONDERO – Cass. com., 21 sept. 2022, n° 20-20959, F-D
- BJS201n5 • **La société de gestion qui représente un FCP peut exercer les fonctions d'administrateur d'une SA** 6
Michel STORCK – Cass. com., 12 oct. 2022, n° 19-18945, FS-B
- BJS201n6 • **La démonstration de l'intérêt personnel dans l'abus de biens sociaux** 9
Jean-Baptiste PERRIER – Cass. crim., 7 sept. 2022, n° 21-83823, F-D
- BJS201m8 • **Étendue de la garantie de passif en présence d'un contrat d'intérim requalifié en CDI** 11
Bruno DONDERO – Cass. com., 21 sept. 2022, n° 20-18965, F-B
- BJS201o1 • **Contrat de travail et convention d'indemnisation du dirigeant de SAS : attentes contractuelles déçues** 13
Pierre-Louis PÉRIN – CA Rennes, 8^e ch., 7 oct. 2022, n° 19/02108 – Cass. com., 12 oct. 2022, n° 21-15382, F-B
- BJS201m3 • **Expertise de gestion : l'expert peut-il enquêter auprès de tiers ?** 15
Bruno DONDERO – CA Paris, 1-2, 15 sept. 2022, n° 22/00769

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS201n2 • **Faute séparable des fonctions : tous les éléments comptent !** 19
Bruno DONDERO – Cass. com., 21 sept. 2022, n° 20-20310, F-D
- BJS201m7 • **Actes de concurrence déloyale et faute séparable des fonctions** 21
Jean-Christophe PAGNUCCO – Cass. com., 7 sept. 2022, nos 20-20404 et 20-20538, F-D
- BJS201n3 • **Délai imposé par des statuts de société civile aux héritiers d'un associé pour solliciter leur agrément** 24
Bruno DONDERO – CA Chambéry, ch. civ., sect. 1, 20 sept. 2022, n° 20/00579
- BJS201o7 • **La vie privée des fondations d'entreprise...** 26
Arnaud REYGROBELLET – CE, sect., 7 oct. 2022, n° 443826

AUDIT ET CONTRÔLE DES COMPTES

- BJS201n0 • **Devoir d'alerte de l'expert-comptable : confusion entre réparation retenue et partage de responsabilité** 30
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 12 oct. 2022, n° 19-25931, F-D

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

- BJS201o2 • **Paiement partiel par la mère d'une dette de sa filiale : obligation de régler l'entier passif ?** 32
Alain COURET – Cass. com., 9 nov. 2022, n° 20-22063, F-B

BJS201o5 • L'abus du droit d'agir en responsabilité pour insuffisance d'actif	35
François-Xavier LUCAS – Cass. com., 14 sept. 2022, n° 21-15381, F-D	
BJS201m4 • Condamnation pour insuffisance d'actif d'un dirigeant placé en liquidation judiciaire	36
Saam GOLSHANI et Amandine GRIMA – Cass. com., 29 juin 2022, n° 21-12998, F-D	
BJS201n1 • Appel de l'associé contre le jugement d'ouverture de liquidation judiciaire d'une société	39
Bastien BRIGNON – Cass. com., 14 sept. 2022, n° 21-12755, F-D	
BJS201m9 • Responsabilité pour insuffisance d'actif des dirigeants de droit et de fait d'une association	42
Nadège JULLIAN – CA Paris, 5-9, 8 sept. 2022, n° 22/01509	

CHRONIQUE

BJS201o8 • Droit fiscal	45
Sous la direction de Régis VABRES	

DOCTRINE

BJS201o4 • Faciliter la constitution des sociétés : entrée en vigueur du guichet unique électronique et du RNE	52
Thibault de RAVEL D'ESCLAPON	
BJS201n7 • Le remplaçant du représentant des salariés au conseil d'administration ou de surveillance	58
François GILBERT	